

L'Association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation des exploitations de proximité, pratiquant une agriculture durable, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines livraisons).
En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

Contrat établi pour la livraison des mois de :

Octobre à novembre 2022

Contractants : Paysans

EARL PRISOT

Jean-Pierre & Annie Prisot

Route de Lavau 89220 SAINT PRIVE

Tél : 03 86 74 99 13 – 06 71 88 37 51

Mail : jean-pierre.prisot@wanadoo.fr

CONSUMMATEUR-TRICE	
Nom :	
Adresse :	
Tél.:	
Mail :	
À jour de sa cotisation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Contenu du contrat

				OCTOBRE	NOVEMBRE
				2	17
Dates à confirmer dans la lettre-hebdo des PPG -->					
Indiquer le nombre de colis souhaités					
VEAU 17€/kg	Colis de 5 kg 1 rôti - Côtes - Escalopes - Tendrons - Blanquette	5kg	85,00 €		
	Colis de 10 kg 2 ou 3 rôtis - Côtes - Escalopes Tendrons - Blanquette - Chair	10kg	170,00 €		
Total CONTRAT					

				OCTOBRE	NOVEMBRE
				2	17
Dates à confirmer dans la lettre-hebdo des PPG -->					
BŒUF	Colis traditionnel 14,50€/kg * Côte de bœuf ou faux filet * Rosbif, Bifteck, Chair de bœuf, * Bifteck haché, * Braisé, bourguignon, pot au feu	5kg	72,50 €		
		10kg	145,00 €		
	Colis "saucisses" 15€/kg * Côte de bœuf ou faux filet * Rosbif, Bifteck, Chair de bœuf, * Bifteck haché, * Bourguignon et braisé * Pot au feu en grosses saucisses	5kg	75,00 €		
		10kg	150,00 €		
	Colis "merquez" 15,50€/kg * Côte de bœuf ou faux filet * Rosbif, Bifteck, Chair de bœuf, * Bifteck haché, * Bourguignon et braisé en chipo/ merguez/ bifteck haché * Pot au feu en grosses saucisses	5kg	77,50 €		
		10kg	150,00 €		
Total du contrat					

Termes du contrat : La livraison a lieu le jeudi, aux dates indiquées de 17H30 à 19H00,
à la Maison des associations de Gien, 1 rue Paulin Enfert, 45500 Gien

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité

o en 1 fois : _____ €

o par mois, soit _____ chèques de _____, _____, _____, _____ € à l'ordre de EARL PRISOT

Date : _____

Signatures : et mention « lu et approuvé »

Paysan

Consommateur